

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Contrôleur du travail*

### *Jury*

### *Nomination*

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 18 août 2011 relatif à la nomination des membres de la commission de sélection des candidatures à l'entrée en classe préparatoire intégrée au concours externe d'accès au corps des contrôleurs du travail**

NOR : ETSO1181189A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le décret n° 2005-1555 du 13 décembre 2005 relatif à l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2011 portant création d'une classe préparatoire intégrée au concours externe d'accès au corps des contrôleurs du travail ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2011 portant ouverture d'une classe préparatoire intégrée au concours externe d'accès au corps des contrôleurs du travail au titre de 2011 ;

Vu la proposition du directeur de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en date du 11 août 2011,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres de la commission de sélection prévue par l'article 5 de l'arrêté du 30 mai 2011 portant création d'une classe préparatoire intégrée au concours externe d'accès au corps des contrôleurs du travail :

- en qualité de personne qualifiée, M. Jean-Pierre LACROIX, préfet honoraire ;
- en qualité d'universitaire, Mme Christelle VARIN, maître de conférences ;
- en qualité de membre du corps de l'inspection du travail, M. Olivier BOUVIER, inspecteur du travail.

Le directeur général du travail est représenté par Mme Anne TREBUCQ, directrice du travail.

Le directeur de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle est représenté par Mme Christine MIDY, attachée principale des affaires sociales.

#### Article 2

M. Jean-Pierre LACROIX est nommé président de la commission de sélection.

#### Article 3

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 18 août 2011.

Pour le ministre et par délégation :  
*L'adjoint à la sous-directrice des ressources humaines,*  
J.-C. MICHAUD